

La Nave

La Nave est une rivière longue de 21,9 km située dans le département du Pas-de-Calais. Elle prend sa source à Fontaine-lès-Hermans, puis se jette dans la Clarence à hauteur de Gonnehem. Elle traverse, en amont, de nombreux villages.

Une halte gourmande à l'estaminet Le Sire Jérôme situé au départ du circuit est possible.



© Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane

Code de balisage FFRandonnée

-  Bonne direction
-  Tourner à gauche
-  Tourner à droite
-  Mauvaise direction

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane

100, avenue de Londres - Béthune - 03 21 61 50 00

Un problème (balisage, entretien...) sur le circuit, signalez-le au 06 80 52 83 17 ou à guillaume.dubromel@bethunebruay.fr

Office de tourisme de la région de Béthune-Bruay

3 rue Aristide Briand - Béthune - 03 21 52 50 00
4 place Roger Salengro - Lillers - 03 21 25 26 71

Téléchargez les Rando fiches et les traces GPX sur www.tourisme-bethune-bruay.fr
Facebook : Béthune Bruay Tourisme



Randofiche 5



© Béthune-Bruay Tourisme

La Nave

Au départ de Gonnehem



Distance : **16,5 km**
Variante : **11 km**



Durée : **4h / 2h30**

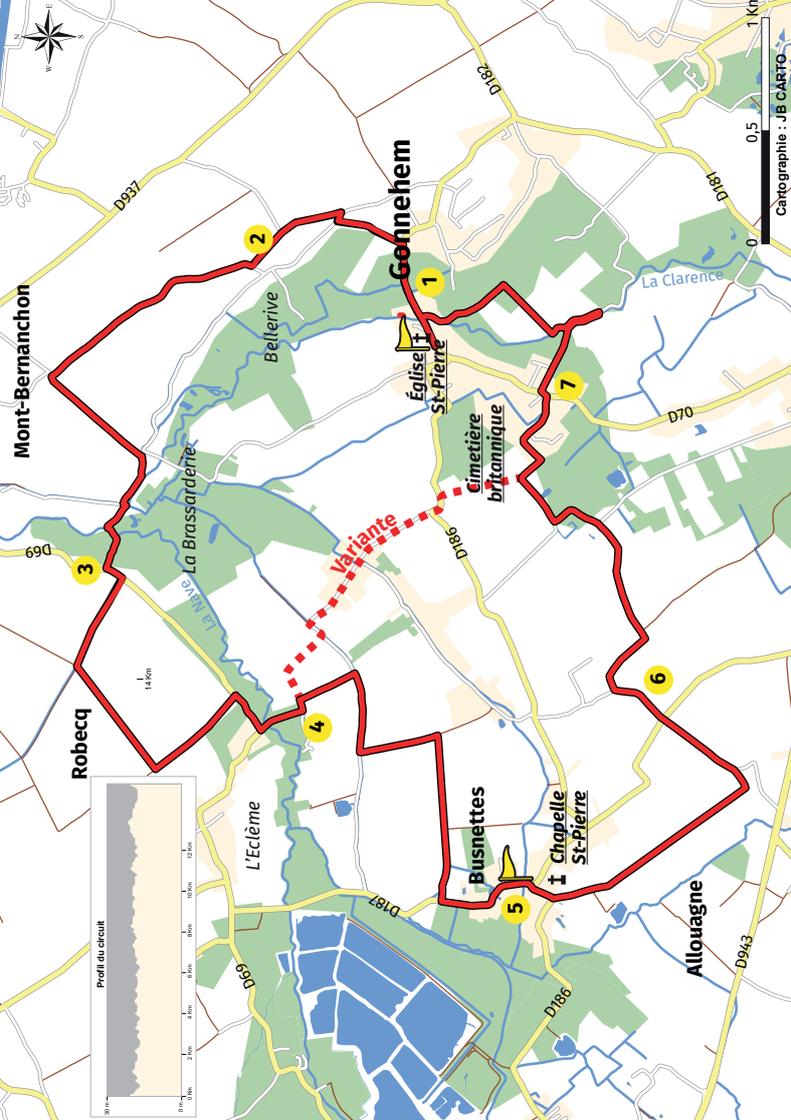


Balisage : **jaune**



Niveau : **moyen**

Le parcours permet de découvrir une végétation variée de milieux humides et de nombreux vestiges du passé (anciens manoirs, fermes, chapelles...). Gonnehem est aussi le départ des sentiers du Fouan et des Écoliers (voir randos-fiches correspondantes).



Descriptif du circuit :

🚩 **Départ : Place Louis et André Delannoy (mairie de Gonnehem)**

- 1 Quitter le parking, remonter à droite sur la D 181 sur 150 m environ, puis virer à gauche après le pont. Continuer sur le chemin herbeux afin de rattraper l'impasse Belle Rive. Bifurquer à gauche, puis quelques mètres plus loin prendre à droite le chemin Choquoy.
- 2 Poursuivre sur cette route afin de rejoindre la ruelle Hanon. Tourner à gauche et continuer jusqu'au croisement. Prendre à droite rue de Belleville sur 100 m environ puis virer à gauche. Longer le cours d'eau la Clarence, puis emprunter la passerelle à gauche rattrapant la D 69.
- 3 Prendre à gauche, puis à droite ruelle Épaule. Continuer sur les chemins agricoles pour ensuite rattraper de nouveau la D 69. Virer à droite sur quelques mètres, puis tourner à gauche dans le chemin des Helles.
- 4 Suivre avec attention le balisage jaune afin de rejoindre la rue de Busnes (D 187). Bifurquer à gauche et continuer jusqu'au croisement.

Pour une variante plus courte 11 km, suivre le balisage jusqu'au point n°4 en direction de la rue Neuve, puis de la ruelle Rincheval rejoignant le point n°7.

- 5 Prendre légèrement à droite, rue de Lillers, puis quelques mètres plus loin, virer à gauche dans le chemin agricole. Poursuivre sur plus d'1 km afin de rattraper la D 187.
- 6 Traverser avec prudence en face, rue du Hamel. À l'intersection, continuer tout droit, rue Lenglet passant notamment devant le terrain de football et rejoignant la D 70.
- 7 Virer à gauche sur quelques mètres, puis emprunter le chemin herbeux à droite. Longer le cours d'eau la Clarence, prendre la passerelle, tourner à gauche et suivre le balisage pour rejoindre le point de départ.

🚩 **Départ : Place de Busnettes**

Remonter vers la rue de Lillers et suivre le descriptif à partir du 5. Possibilité d'une variante plus courte 9.5 km, prendre à gauche ruelle Rincheval (cimetière britannique) afin de rejoindre le point 4 et revenir au point de départ.